Transcription Livestream 24.07.2025

Briefing de presse après le Conseil de gouvernement (24.07.2025)

# Intervenants

* Luc Frieden, Premier ministre
* Journalistes

# Langues

* Français

# Transcription

[Luc Frieden]

Mesdames et messieurs, je vous souhaite un bon après-midi.

Je suis content de vous voir ici, de vous revoir la dernière fois avant les vacances d'été et je pense qu'après le dernier conseil gouvernemental de ce matin, il serait bien de saisir l'occasion de vous parler, et de vous donner la possibilité de vous exprimer ou de poser des questions sur les différents sujets et sur le travail du gouvernement.

Et c'est l'occasion de résumer le travail du gouvernement.

On a eu un programme assez dense au sein du gouvernement.

Nous avons mis plusieurs accents dans la politique sociale, la politique économique et dans la structuration de l'avenir de notre pays.

Je constate avec satisfaction qu'une série de points que nous avons exprimé dans la déclaration sur l'état de la nation se reflète dans les textes législatifs.

Le gouvernement a travaillé de manière efficace et rapide.

En ce qui concerne des mesures sociales importantes, le gouvernement a décidé ce matin de d'assumer une partie du coût des réseaux à hauteur de 150 millions d'euros, ce qui a un impact sur la facture de l'énergie.

Les prix seront stabilisés grâce à cette mesure et probablement les prix vont baisser.

Même étant donné le fait que le plafonnement du prix de l'énergie n'existera plus à partir de l'année prochaine, notre prix de de l'énergie est plus bas que l'étranger.

Nous pouvons maintenir ce niveau et stabiliser les prix à moyen terme.

C'est une mesure importante pour tous les citoyens et citoyennes de ce pays.

Et c'est important également pour les entreprises...qui surtout quelques secteurs....et des petites et moyennes entreprises.

Là le prix de l'énergie a un effet important sur le résultat d'une entreprise.

Il s'agit d'abord de renforcer le pouvoir d'achat des citoyens et d'autre part de d'essayer de faire en sorte que nos entreprises puissent produire à l'avenir et survivre.

Dans le contexte de la modernisation de notre pays, dans le contexte de la politique économique, une série de mesures ont été prises qui s'alignent sur la structuration de l'avenir, surtout dans le domaine des satellites de l'univers et de l'intelligence artificielle.

Ce matin, dans le même contexte, nous avons adopté le Space Campus qui est censé rassembler les entreprises dans un espace que le gouvernement met à disposition des entreprises qui sont actives dans le domaine spatial.

Le Space Campus sera installé à Kockelscheuer dans l'ancienne fabrique à poudre.

Ce sera aussi le siège de la Luxemburg Space Agency.

Il y aura un incubateur, des bureaux, un espace pour le travail collaboratif est également prévu

Et après une première visite du ministère de l'Économie, 17 entreprises qui travaillent dans le domaine spatial se sont manifestées déployer leurs activités sur le Space Campus.

Et nous nous attendons à ce qu'à la fin, il y aura 30 ou 40 entreprises qui vont s'installer sur place.

En partie de nouvelles entreprises qui disposeront des infrastructures nécessaires....

Dans ce secteur, nous pourrons donc nous développer.

Dans le même contexte, nous avons évidemment constaté avec satisfaction la nouvelle de l'acquisition d'Intelsat par SES.

Cette acquisition a été autorisée par toutes les autorités.

C'était une procédure auprès de la Commission européenne.

SES a donc pu acquérir Intelsat et SES se voit donc renforcé dans l'orbite où SES est actif, à savoir dans l'orbite central ou médian de la terre.

Ceci a été confirmé.

Donc nous savons que dans le domaine des satellites, surtout en Amérique et dans d'autres pays, il y a beaucoup d'activité.

Il est important donc que SES puisse s'élargir.

L'État luxembourgeois est un actionnaire important de SES.

Pendant toute la procédure, nous avons accompagné SES.

Moi-même aussi, en tant que ministre responsable des satellites et nous sommes ravis d'avoir pu franchir une étape importante.

Et ce marché doit s'adapter constamment à l'évolution technologique.

Dans le domaine des satellites, le gouvernement a également, ce matin aussi, donné le feu vert au projet de loi concernant l'acquisition d'un 2e LuxGovSat luxembourgeois.

LuxGovSat est une joint-venture entre l'État luxembourgeois et SES,

C'est-à-dire les firmes...

Donc l'entreprise doit mettre en œuvre les modalités pratiques et l'État Luxembourgeois est disposé à participer à l'augmentation du capital qui est nécessaire.

Donc de mettre à disposition 100 millions afin de lancer le satellite.

Il s'agit d'un satellite de télécommunication, mais aussi à des fins militaires.

Cela fait partie de nos efforts de défense et de notre sécurité.

C'est un satellite qui permet donc une utilisation civile et militaire.

Et dans le contexte actuel, je pense que pour le Grand-Duché, il est important d'avoir ces satellites.

Nous prouvons, que dans le domaine des satellites nous avons le savoir-faire qui est envié par pas mal de pays et que nous pouvons développer.

C'est important pour nos alliés de l'OTAN pour leur prouver que nous sommes capables de mettre des capacités à disposition dont les autres États ne disposent pas.

Donc dans le domaine des satellites, nous pouvons contribuer à la sécurité d'un continent.

Et troisièmement, il y a un retour économique important dans le domaine de la défense et de la sécurité.

C'est l'argent qui est investi dans l'économie luxembourgeoise, c'est de l'argent qui a été investi dans les capacités des satellites, ce qui était très positif à mon avis.

Dans le contexte de la modernisation de notre économie, de notre pays et de notre avenir, et du renforcement du pays en vue de l'avenir, nous avons adopté une stratégie pour la conduite autonome qui est une affaire compliquée, mais importante que nous avons fixé dans l'accord de coalition.

Nous avons fait de grands progrès.

Il s'agit de voitures automatisées, de taxis-robots, de la logistique automatisée.

Nous avons une stratégie qui évidemment doit encore être mise en œuvre.

Et une pièce centrale dans ce contexte sera une législation qui autorise ou qui encadre la conduite autonome sur les routes et qui fixe les responsabilités.

Nous supposons que ce projet de loi important, sera proposé dans les 6 à 8 prochains mois.

Nous constatons que d'autres pays européens se positionnent dans le même domaine.

C'est pourquoi il est important que le Grand-Duché en soit également capable.

Nous souhaitons donc une position de leader et c'est dans ce sens que nous avons adopté cette stratégie de la conduite automatisée.

Notre objectif pendant notre mandat consiste à déployer des actions concrètes sur le terrain.

Il est important aussi de connaître les algorithmes de l'IA au niveau de l'État.

Et ce matin, le gouvernement a chargé la ministre de la Digitalisation de mettre sur pied un regroupement de tous les algorithmes qui existent auprès de l'État.

Pour créer ainsi des synergies où ces synergies sont nécessaires.

En ce qui concerne d'autres thématiques, je peux vous dire que ce matin, nous avons adopté une réforme approfondie de la législation sur les médias.

Il s'agit de tenir compte de nouveaux paysages médiatiques.

Dans le passé c'était plutôt la presse écrite et la radio et aujourd'hui, il y a évidemment beaucoup plus de plateformes et nous avons donc une adopté une approche neutre concernant tous les fournisseurs les services, nous avons élargi les compétences de l'ALIA et les procédures administratives seront simplifiées.

Évidemment, ce matin, nous avons également parlé de sujets internationaux.

Comme beaucoup de citoyens de notre pays, nous avons constaté...nous étions choqués des images transmises de la bande de Gaza.

Une situation totalement inacceptable.

Le gouvernement a clairement dit, comme avant déjà dans le courant de la semaine, dans une déclaration du ministre des Affaires extérieures, que nous pensons qu'une aide humanitaire directe est nécessaire pour Gaza.

Il n'y a pas d'excuses pour la souffrance des citoyens de la bande de Gaza.

C'est contraire aux principes humanitaires et au droit international.

En tant que membre de la communauté mondiale, nous allons essayer de trouver une solution pour Gaza.

Évidemment, le gouvernement luxembourgeois veut contribuer de manière constructive à toutes les mesures qui seront prises afin d'assurer une paix stable et une solution à deux États dans le Proche-Orient.

Le ministre des Affaires étrangères prendra part à une réunion de l'ONU en préparation d'une réunion en septembre où ce sujet sera abordé.

Fin septembre auprès de l'ONU, je participerai avec le ministre des Affaires étrangères afin de concrétiser les mesures ultérieures pour une paix stable dans cette région.

La misère dans cette région a déjà duré trop longtemps et nous devons trouver une solution stable et pérenne.

Nous avons également évidemment parlé des négociations tarifaires au sein de l'Union européenne et aux États-Unis.

Ce sont des négociations très complexes et très difficiles menées par la Commission européenne.

La politique de commerce est une compétence exclusive de la Commission européenne et notre gouvernement est d'avis que le commerce libre est nécessaire, que le commerce libre n'est pas compatible avec des tarifs de douane et nous voulons donc garder ce tarif à un strict minimum ou de préférence de les supprimer complètement.

S'il y a des tarifs douaniers, alors le gouvernement luxembourgeois ne les considère pas comme une bonne solution, mais nous allons les considérer comme un consensus général au sein de l'Union européenne.

Nous voulons avoir du commerce avec les États-Unis.

Nous savons qu'il y a un déséquilibre économique qui ne doit tout de même pas perturber ou mettre en question le commerce libre en Europe.

Nous espérons que la Commission européenne suivra notre souhait de supprimer ou de ne pas introduire les tarifs douaniers.

Voilà, c'était un tour autour une série de sujets.

Il y a certainement d'autres sujets à aborder une autre fois, mais j'y reviendrai en cas de besoin.

Merci.

J'ouvre donc le tour des questions.

[Journaliste]

On a beaucoup parlé de la panne du réseau de la poste.

À partir de quand vous a-t-on averti, informé et également les services de l'État sont-ils indépendants de la poste ?

On parle notamment donc du CGDIS et de la police.

[Luc Frieden]

Alors, j'ai été informé dans le courant de l'après-midi ainsi que les différents fonctionnaires compétents par le ministre Delles.

Je dois dire que mon téléphone fonctionnait, mais on s'est contacté par WhatsApp donc j'avais un réseau wifi, un réseau internet pour me connecter.

Donc ce qui s'est passé hier est effectivement grave.

Et cela montre toute la fragilité d'un pays finalement.

C'est quelque chose de très important, et donc dans le cadre de mon autorité, je suis en train de mettre en place donc un projet de d'autonomie stratégique.

Et le Haut-Commissariat à la protection nationale a reçu la mission du gouvernement de mettre en place donc ce type de plan.

La leçon que nous pouvons tirer de l'événement d'hier va certainement servir à alimenter ce débat et ce plan.

Si vous avez le téléphone qui ne dépend que d'un seul réseau, est-ce que c'est une bonne chose ?

Est-ce que c'est une mauvaise chose ?

C'est une question qu'on peut se poser.

Autre question également: comment peut-on faire en sorte que les messages qui sont envoyés sont compris par les gens?

Parce que tout le monde n'a pas nécessairement les mêmes aptitudes pour faire ou pour procéder aux réglages nécessaires sur les téléphones.

Bon...heureusement, il n'y a pas eu de conséquences hier, parce que la panne a pu être résolue assez rapidement quelques heures.

On n’en connaît pas encore la cause, mais c'est quelque chose qui doit être prise au sérieux et nous avons demandé donc aux différents ministres compétents de vérifier avec leurs services ce qui s'est passé, donc quelle est la cause.

Quelles sont les leçons que l'on peut tirer également de cette panne d'hier ?

Il est clair évidemment qu'il y a un certain nombre de choses qui n'ont pas fonctionné correctement.

Est-ce qu'on aurait pu les éviter ?

Oui ou non ?

Donc ça c'est le but de cette stratégie de résilience de l'État avec toutes ses ramifications, c'est-à-dire la police, le CGDIS, les hôpitaux...

Il faut que ces instances puissent continuer à fonctionner s'il y a quelque chose qui se passe à l'extérieur.

Donc c'est une leçon très importante que nous pouvons en tirer.

Maintenant ne savons pas encore précisément les tenants et les aboutissants de cette panne.

D'après le bilan, évidemment, on se rend compte qu'il y a un certain nombre de choses qui n'ont pas fonctionné correctement et nous pouvons en tirer les conclusions nécessaires.

[Journaliste]

Donc puisque nous sommes dans ce sujet, je j'y resterai.

La poste donc a rencontré des problèmes techniques, donc vous les analysez, mais il y a également eu des problèmes avec LU-Alert.

Et il y a des gens qui aujourd'hui, à midi, reçoivent encore des informations pour signaler qu'il y a eu un problème hier.

Donc je pense qu'il n'y a pas que ce problème-là.

Quelles sont les conclusions que vous en tirez?

Par rapport à LU-Alert, par rapport à son fonctionnement.

Cela dépend bien évidemment aussi des responsabilités du gouvernement.

Donc le gouvernement doit communiquer avec la population.

Le communiqué de la cellule de crise est finalement arrivé au moment où le réseau refonctionnait.

Est-ce qu’on n’aurait pas pu s'y prendre un petit peu plus tôt ?

Est-ce qu'il n'aurait pas fallu dire quelque chose à la population plus rapidement par rapport à ce que les gens devaient faire également ?

Et puis j'en reviens donc à la cellule de crise également.

Par exemple est-ce qu'il y a eu une ambulance qui n'a pas pu arriver à temps?

Cela peut évidemment avoir des impacts sur les gens.

Est-ce qu'il y a eu ce genre d'impact ?

[Luc Frieden]

Je n'en sais rien.

C'est n'était pas un des sujets de la réunion de la cellule de crise.

C'est à ma demande qu'elle s'est réunie.

Étant donné qu'il s'agit de gérer le problème de la poste, j'ai donc demandé au ministre responsable de la poste, monsieur Delles, de bien vouloir présider la session de cette cellule de crise.

Le ministre de l'Intérieur qui est responsable de la police et du CGDIS est également invité à participer à cette cellule de crise.

Alors comme on l'a dit, nous sommes ne train d'essayer de comprendre ce qui s'est passé, parce que pour communiquer, il faut savoir d'où vient le problème et ce qui s'est passé réellement.

Et une fois que cela est fait, donc à ce moment-là, nous aurons la possibilité de communiquer.

Alors, on aurait pu communiquer plutôt effectivement, mais il faut faire attention aussi à ne pas lancer de nouvelles erronées ou une information erronée.

Donc, par rapport à ce qui s'est passé hier, c'est vrai que quelques heures plus tard le réseau a été rétabli et il est un petit peu prématuré de tirer des conclusions de cette panne.

Donc tous les services doivent vérifier maintenant ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et nous en tirerons des conclusions en temps voulu.

[Journaliste]

Donc si j'ai bien compris, vous avez dit que vous ne saviez pas s'il y avait des gens qui avaient éventuellement été concernés par le fait que les services d'urgence ne pouvaient pas être joints.

Est-ce que la cellule de crise devrait se pencher sur ce point et si ce n'est pas son rôle, qui devrait le faire ?

Parce que ce n'est évidemment pas la poste qui doit le faire.

Ce n'est pas la poste qui va appeler le CGDIS.

[Luc Frieden]

Non, ma réponse à la question qui a été posée était que la cellule de crise s'est réunie.

Donc ce n'était pas l'objet de cette réunion, mais il est clair que le ministre responsable de ces services va devoir demander à ces services ce qui s'est passé.

Hier la cellule de crise s'est concentrée essentiellement sur le problème de la poste.

Il possible également d'ailleurs que l'on n'ait pas été informé de ce genre de choses et j'espère que cela ne s'est pas produit, mais pour le moment je ne peux pas vous donner d'informations parce que je ne dispose pas de ces informations.

[Journaliste]

Les responsables de la poste ont expliqué ce matin qu'il n'était pas possible pour le moment de changer donc de fournisseur en cas de panne.

Alors justement, est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir de changements dans le roaming par exemple ?

[Luc Frieden]

Alors, je ne suis pas expert en télécommunications, mais il est clair que si on dispose d'un abonnement auprès d'une société on dépend évidemment de cette société.

Maintenant, est-ce qu'on peut organiser les choses autrement en cas de crise ?

Est-ce qu'il peut y avoir un accord entre les opérateurs ?

Je ne peux pas y répondre, mais c'est une solution à laquelle on pourrait penser effectivement.

Et je reviens donc à la question précédente: cela explique également pourquoi, d'après mes informations, LU-Alert est parfois arrivé plus tard, justement parce qu'elle passe par un réseau qui ne fonctionnait pas.

Sauf les personnes qui étaient en wifi ont donc reçu l'information.

Sur le téléphone que j'ai, l'alerte est arrivée en début de soirée, comme c'était le cas chez la plupart des gens.

J'étais en discussion avec le ministre des Affaires étrangères on a été interrompu parce que les alertes sont arrivées sur le téléphone.

Donc oui, c'était en début de de soirée.

Alors je sais évidemment qu'il y a des gens qui l'ont reçu beaucoup plus tard et il va falloir voir également pourquoi ça s'est produit de cette façon-là.

Je ne peux pas vous donner de réponses pour le moment parce que je n'ai pas les réponses, mais ce sont des questions tout à fait justifiées et je compte bien les demander aux différents ministres compétents ainsi qu'aux services techniques de manière à nous pencher sur la question pour savoir pourquoi il y a eu ce problème.

Je ne travaille pas à la poste, mais toutes les conséquences qui en découlent sont autant de questions qui devront être traitées par le gouvernement et par les ministres compétents dans le cas où cette situation se reproduirait.

En situation de crise, je pense qu'il y a des leçons à tirer de la situation.

Heureusement, après quelques heures, la situation a été résolue, mais ça aurait pu durer beaucoup plus longtemps.

D'où l'objet de cette stratégie de résilience valable également pour les cyberattaques etc. pour voir ce qui fonctionne, ce qui peut fonctionner dans ce genre de situation, ce qui peut éventuellement remplacer le système pour pouvoir garantir la continuité, la "business continuity" comme on dit et que l'État puisse fonctionner.

[Journaliste]

Vous que des ministres compétents vont discuter avec les responsables de la poste.

Est-ce que ce sera fait avant ou après que la cause exacte de cette crise aura été connue?

[Luc Frieden]

J'ai appris que le ministre Delles était en contact permanent avec la poste.

Je l'ai encore appelé d'ailleurs pour pouvoir rester informé.

Il est logique que ces discussions soient encore en cours et je ne peux pas vous dire combien de temps il va falloir attendre pour avoir les réponses techniques à vos questions.

Y a-t-il d'autres questions sur d'autres sujets?

[Journaliste]

Je voulais revenir à la poste.

Donc tous les services de l'État en fait, fonctionnent par le biais de la poste?

Où est-ce que vous avez éventuellement d'autres opérateurs de télécommunications à l'État?

Ou bien faudrait-il peut-être diversifier et peut-être s'adresser à d'autres services pour éviter ce genre de blocage?

[Luc Frieden]

Alors, pour autant que je sache, les services de l'État, en tout cas les téléphones, sont tous connectés à la poste.

Ce qui est assez logique puisque c'est un service d'État, un service public, donc ce n'est pas anormal.

Encore des questions ?

[Journaliste]

Oui. Justement par rapport au nouveau satellite, vous avez parlé d'une augmentation de capital de 100 millions d'euros.

Est-ce que c'est le coût du satellite ou bien est-ce que l'on peut évaluer également donc le coût réel ?

[Luc Frieden]

Alors, le satellite n'est pas acheté par l'État lui-même.

C'est une joint-venture que nous avons lancé avec SES et les modalités précises peuvent être obtenues auprès de la société, donc auprès de SES qui a toutes les compétences en la matière.

Ce que nous avons également décidé étant donné qu'il s'agit d'un satellite qui est utilisé pour la communication aussi bien gouvernementale que pour la défense.

La Défense pourra donc également acheter certaines capacités du satellite.

Alors le satellite, évidemment nous ne l'avons pas encore acheté dans son intégralité, mais nous avons une décision de principe.

Ce satellite sera placé sur orbite aux alentours de 2029-2030 et d'ici là donc les modalités doivent encore être affinées pour p. ex. savoir quel lanceur nous allons utiliser pour pouvoir le placer sur orbite parce que ceci aussi est un facteur de coût.

Nous allons voir également s'il est possible de le faire avec une fusée européenne.

Là c'est bien sûr l'objet de négociations commerciales qui n'ont pas encore eu lieu jusqu'à présent.

[Journaliste]

Alors, par rapport à ces 100 millions, est-ce que c'est de la partie de l'État ou toute l'augmentation du capital pour cette joint-venture ?

[Luc Frieden]

Je ne peux parler que pour le gouvernement, donc c'est la part du gouvernement.

[Journaliste]

Donc l'augmentation capital en elle-même est probablement plus élevée que ces 100 millions d'euros.

[Luc Frieden]

Mais SES c'est une entreprise cotée en bourse et donc SES dispose et décide des modalités et elle les annonce.

Donc je peux vous dire simplement que nous avons donc une décision de principe.

Nous participons aux discussions avec SES et nous avons décidé de travailler avec SES pour lancer ce satellite donc une fois que les autorisations nécessaires auront été fournies.

[Journaliste]

Je voulais vous demander également quelles sont les préparations pour le 3 septembre avec la nouvelle ronde de discussion avec les partenaires sociaux.

[Luc Frieden]

Alors je dirais que je suis très heureux que nous ayons réussi à organiser ces deux séances au mois de juillet...séances avec les partenaires sociaux.

Nous avons réussi à les réunir autour d'une même table.

Nous avons eu des débats très intenses.

Il y avait des tensions très clairement ressenti entre les partenaires sociaux, parce que tout le monde souhaite garantir la stabilité et la paix sociale.

Et c'est évidemment donc l'objectif qui avait été posé également par le gouvernement.

Le Luxembourg est un pays qui a besoin de cette paix sociale et de cette stabilité du point de vue économique, mais on peut avoir des points de vue divergents évidemment et en discuter.

C'est la nature même de la démocratie, de la démocratie sociale.

Je pense que nous avons réussi à progresser dans ces débats et au cours de l'été donc nous aurons la possibilité d'encore en discuter.

Alors c'est sûr qu'on n'en est pas encore au bout.

Nous avons discuté de toute une série de sujets, mais tous les sujets n'ont pas encore été abordés.

L'objectif du gouvernement n'est pas non plus de faire de nouvelles propositions.

Le rôle du gouvernement, et je l'ai dit et défini dès le départ, consistait à construire des ponts entre les partenaires sociaux et la solution résidera très probablement, comme dans le cas de toute démocratie, dans un compromis où chacun donc aura la possibilité d'y trouver son compte.

Donc c'est valable pour le sujet des pensions, mais également pour le sujet des temps d'ouverture des commerces, ou encore du travail dominical dans le commerce de détail.

Dans tous ces sujets, on entend bien qu'il y a une certaine volonté, mais il n’y a pas encore de résultats concrets.

Quand nous avons terminé les débats de l'été, bon vous avez vu qu'il y avait encore une réunion du gouvernement ce matin.

Nous avons réussi à rencontrer d'autres partenaires sociaux qui étaient absents à ce moment-là et le souhait de tout le monde était de pouvoir impliquer également les responsables de tous les partenaires de manière à pouvoir continuer à négocier.

On ne peut pas négocier s'il en manque.

Et étant donné qu'entre le 15 juillet et fin août, il y a des gens qui sont partis en vacances.

Nous sommes obligés d'attendre et donc ce sera plutôt début septembre que nous allons y revenir.

Nous n'avons pas de crise à proprement parler pour le moment.

Nous avons eu des réunions dans le cadre de la crise de la COVID ou de la crise financière où il y a des décisions qui ont été prises dans l'urgence.

Ici, nous sommes dans une adaptation structurelle du système et qui ne va pas évoluer entre aujourd'hui et le mois de septembre, parce que ce sont des thématiques qui resteront d'actualité, aussi bien en juillet qu'en septembre.

Mais je pense que l'objectif c'est de trouver un compromis.

Nous voulons garantir cette paix sociale et j'espère qu'en septembre nous pourrons obtenir donc un résultat définitif.

Peut-être pas le 3 septembre mais en tout cas que cela se fasse dans le courant du mois de septembre.

Alors, il y a différents sujets qui seront abordés comme vous le savez.

Maintenant pendant la pause d'été, il y a un certain nombre de points nécessaires qui devront encore être pris en considération.

Et pour la séance du 3 septembre, il faudra encore mettre tout cela sur papier, parce que nous avons eu des débats oraux où chacun a eu la possibilité de s'exprimer.

Nous avons construit des ponts entre les gens et nous aurons probablement d'autres documents qui nous seront soumis début septembre et ce sera l'objectif de chacun donc pendant cette pause d'été.

[Journaliste]

Cela veut dire que tous ces documents, toutes ces discussions ont été envoyés par écrit aux partenaires?

[Luc Frieden]

Non, non, nous avons simplement discuté oralement jusqu'à présent et c'est justement donc cela qui doit se faire maintenant.

Pour le moment, nous n'avons pas de document, pas de procès-verbal de réunion avec tous les points qui ont été abordés.

[Journaliste]

Pour rebondir sur le sujet: quel est votre objectif pour le mois de septembre par rapport à ce qui devrait être mis sur la table ?

Est-ce que vous auriez un accord écrit qui serait signé par les différents partenaires sociaux ?

Est-ce qu'il y aura des discussions éventuellement avec les différents partenaires sociaux?

Quelle est finalement votre vision des choses?

D'après vous comment est-ce que ça va se faire ?

Qu'est-ce qui va être annoncé ?

Est-ce qu'il va y avoir un accord écrit qui serait signé par tout le monde ?

[Luc Frieden]

Alors, nous devons traiter de différents sujets qui ne sont pas nécessairement en rapport les uns avec les autres, contrairement donc à une réunion de tripartite.

Il n'y a pas de crise à proprement parler donc avec une mesure en particulier, il s'agit ici de toute une série de choses.

L'objectif en tout cas est, j'espère, d'avoir une position commune sur chacun des trois sujets.

Et il est possible que les partenaires sociaux ne soient peut-être pas concernés par certains sujets.

La CGFP p. ex., en toute logique d'ailleurs, n'a rien à voir avec les horaires d'ouverture du commerce de détail.

Mais je pense que notre objectif doit être de mettre en place une sorte de liste de points sur lesquels les partenaires sociaux se mettront, je l'espère, d'accord pour pouvoir stabiliser le système de retraite d'une part et d'autre part pour trouver un compromis entre les partenaires sociaux concernant les horaires d'ouverture du commerce de détail.

Mais j'estime que c'est plus un document qui permettrait de mettre par écrit les résultats de la discussion plutôt qu'une sorte de contrat qui serait signé et contresigné par tout le monde.

La nature des sujets étant très différente de ce que nous avons connu lors des réunions précédentes dans les autres législatures.

Mais bien évidemment, je ne peux pas vous dire aujourd'hui ce que les trois partenaires vont faire et à quoi ressemblera l'accord définitif.

Mon souhait, en tout cas dans l'intérêt de la paix sociale et de la stabilité de notre pays, et je ferai tout pour que cela se fasse avec les collègues du gouvernement.

Donc ce sera le résultat que nous attendons.

Voilà, je vous remercie et je vous demande pardon pour l'heure de départ de cette réunion, car je dois partir à Senningen pour accueillir le Premier Ministre d'Irlande, qui est un pays important et crucial pour le Grand-Duché.

Nous allons débattre de sujets qui sont liés à la place financière et à l'évolution générale de l'Europe.

Et je me réjouis d'avance de l'entrevue avec le Premier Ministre de l'Irlande suivie d'une courte conférence de presse à laquelle vous êtes les bienvenues.

Merci et je vous souhaite à vous tous et toutes de belles vacances d'été.

J'espère que vous aurez du temps pour vous reposer.

Et s'il y a des matières urgentes, le gouvernement est toujours capable d'agir, ce que nous avons confirmé ce matin.

Et le gouvernement continuera à assumer sa responsabilité et fera son travail aussi pendant les vacances d'été.

Merci